



Harcèlement des sté Ste 1640 - EXPERIUM

Par **beck lucette**, le 19/01/2018 à 00:24

je suis harcelé par la sté experum pour une dette que je ne doit pas du tout.
Harcèlement tel ,menaces contre ma personne, tentative d'extortion de n° de CB, injures, et bien d'autres,
y compris sur mon mari qui est en fin de vie alimenté par une sonde gastrique et sous oxygène.
Qu'attendons nous pour nous regrouper contre ces 2 stés.
et de créer une association de défense.
Ces gens n'ont aucun droit légale d'agir comme il le font.

merci par avance de me répondre
Lucette

Par **youris**, le 19/01/2018 à 09:45

bonjour,
vois pouvez indiquer à cette société votre intention de déposer une plainte pour harcèlement si elle continue à vous importuner.
je vous conseille de noter tous les appels.
salutations

Par **Chaber**, le 19/01/2018 à 10:40

bonjour

[citation]je vous conseille de noter tous les appels.[/citation]tout à fait d'accord et vous pourrez déposer plainte sur le fondement de l'art 222.16 du code pénal